

MODIFIER MON ADRESSE DE CORRESPONDANCE POUR RECEVOIR MA CARTE CPS

Pourquoi est-il essentiel de mettre à jour ses coordonnées dans le RPPS?

Des informations valides sont indispensables pour assurer le bon déroulement de vos démarches professionnelles.

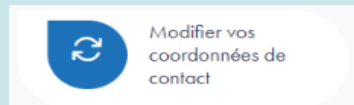
L'adresse de correspondance est utilisée pour l'envoi de la carte CPS, notamment lors des renouvellements automatiques à échéance.

Le numéro de mobile et l'adresse e-mail servent à l'activation de la e-CPS.

Mes coordonnées sont à jour,
je peux me connecter via
Pro Sante Connect



Je clique sur
« Modifier vos coordonnées de contact »
sur le portail



Vous pouvez retrouver le pas à pas
en cliquant sur le guide mise en place
par l'Agence numérique en santé



Mon mail et/ou mon portable
ne sont pas à jour



J'ai un message d'erreur m'invitant
à contacter mon ARS :

Je n'ai pas de carte CPS et je ne peux pas activer
la e-CPS : l'ARS peut intervenir pour me permettre
l'accès au portail.

Je contacte par mail mon ARS :
et je précise :



- Mon numéro RPPS
- Copie de ma CI/Passeport
- Mon mail et mon portable
- Mon adresse de correspondance (domicile)

Mes coordonnées ne sont pas renseignées,
je peux mettre à jour via
france connect



Je suis les instructions pour
mettre à jour mes coordonnées

Vous pouvez retrouver le pas à pas
en cliquant sur le guide mise en place
par l'Agence numérique en santé



En cas de perte, vol, non réception de la
nouvelle carte ou question sur ma CPS

je contacte l'Agence Numérique en Santé

☎ 0806 800 213



je fais mes démarches en ligne
sur le site ma cps





PRO SANTÉ CONNECT

Mes coordonnées sont à jour, je peux me * connecter via Pro Sante Connect avec ma eCPS

Afin de vous connecter sur votre espace eRPPS, vous devez obligatoirement posséder une carte eCPS (ouverte à toutes les professions).

Pour vous connecter, vous devez vous munir :

- Votre numéro RPPS : Je peux retrouver mon numéro RPPS sur le site Annuaire Santé 
- L'application eCPS à télécharger sur votre téléphone et je commande ma eCPS à l'aide du guide :
- Le pas à pas de l'ANS : Guide e-CPS - J'active ma e-CPS avec mes coordonnées de correspondance (esante.gouv.fr) 
- Un ordinateur

* Je peux me connecter directement avec ma carte CPS si j'en ai une et si elle fonctionne

Connectez-vous

Application e-CPS Carte CPS

Si vous constatez un échec répété des connexions avec votre e-CPS, cela peut être dû à une mauvaise configuration de l'heure sur votre téléphone. Consultez la FAQ e-CPS pour résoudre ce problème.

Vous pouvez vous connecter à ce service en utilisant l'application mobile e-CPS.

Votre identifiant RPPS

Mémoriser mon identifiant sur ce poste

SE CONNECTER AVEC E-CPS

[En savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits](#)



France Connect

Vous n'avez pas de numéro RPPS et devez vous enregistrer pour la première fois.



Avant de commencer, préparez les documents requis : pièce d'identité, diplôme ou attestation de diplôme, justificatif d'activité, en vous référant au site pour connaître le justificatif adapté à votre situation.



Je suis les instructions pour créer mon numéro RPPS



Une fois votre demande d'enregistrement validée par mon ARS, un délai de 48 heures est nécessaire avant de pouvoir vous reconnecter (via Pro santé Connect) et télécharger votre attestation, procéder à l'ajout ou à la modification de votre activité.

Vous avez un numéro RPPS, mais vos coordonnées (email et téléphone) ne sont pas renseignées dans le RPPS et vous n'avez pas de carte.



Mes coordonnées ne sont pas renseignées, je peux mettre à jour via France Connect



Je suis les instructions pour mettre à jour mes coordonnées



Une fois votre demande de mise à jour des coordonnées de contact validée, un délai de 48 heures est nécessaire avant de pouvoir vous reconnecter et procéder à l'ajout ou à la modification de votre activité.



Vous pouvez retrouver le pas à pas en cliquant sur le guide mise en place par l'Agence du Numérique en Santé (ANS)

